

Section Santé Humaine

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 8-2593 rév. 5**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES

Bâtiment le Ponant D
25 Rue Leblanc
75015 PARIS

SIREN N° 775685019

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO 15189 : 2012**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'examens/analyses en :
and Cofrac rules of application for the activities of examination/analysis in :

BIOLOGIE MEDICALE / BIOCHIMIE*CLINICAL BIOLOGY / BIOCHEMISTRY***LIEUX DE TRAVAIL - BIOLOGIE MEDICALE / DOSIMETRIE DES TRAVAILLEURS - VALEURS
LIMITES BIOLOGIQUES***WORKPLACES - CLINICAL BIOLOGY / DOSIMETRY OF WORKERS - BIOLOGICAL LIMITS*réalisées par / *performed by :***LBM CEA DAM ILE DE FRANCE**

et précisément décrites dans l'annexe technique suivante.
and precisely described in the following technical annexes.

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO 15189 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO 15189 demonstrates technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac website www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date :* **01/08/2017**Date de fin de validité / *expiry date :* **31/12/2017**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable de l'Unité Support et Evaluateurs
Unit manager - Support and Evaluator Unit,

Magali THERAUD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de son annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Accréditation Non Valide

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 8-2593 Rév 4.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 8-2593 Rév 4.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS
Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE A L'ATTESTATION D'ACCREDITATION – REV. 5

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

LBM CEA DAM ILE DE FRANCE

Bruyères Le Chatel

91297 ARPAJON CEDEX

Pour ses sites :

- LBM CEA DAM ILE DE FRANCE - Bruyères Le Chatel - 91297 ARPAJON CEDEX

Elle porte sur les examen(s)/analyse(s) suivante(s) :

Accréditation Non Valide

Site	LBM CEA DAM ILE DE FRANCE Bruyères Le Chatel 91297 ARPAJON CEDEX
-------------	---

Elle porte sur les examens(s)/analyse(s) suivante(s) :

BIOLOGIE MEDICALE / Phases pré- et postanalytiques :

Prélèvement d'échantillons biologiques, effectué par le laboratoire ou sous sa responsabilité, et communication aux patients/cliniciens de résultats interprétés en :

- Toxicologie - Pharmacologie (PHARMACOSTPBM - TOXICOBM)

Accréditation Non Vainne

BIOLOGIE MEDICALE / BIOCHIMIE / Pharmacologie - Toxicologie

Nature de l'échantillon biologique	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Remarques (Limitations, paramètres critiques, ...)
<p>Echantillon biologiques d'origine humaine</p> <p>Autres échantillons (liés à un dispositif intravasculaire, liquide de dialyse, ...)</p>	<p>Recherche, identification ("screening") et/ou détermination de la concentration d'éléments inorganiques et/ou métaux et métalloïdes et/ou médicaments (éléments inorganiques, cisplatine, lithium, ...)</p>	<p>Méthode de type qualitatif et/ou quantitatif</p> <p>Déprotéinisation, minéralisation, acidification, alcalinisation, dilution</p> <p>Spectrométrie d'absorption atomique (SAA)</p>	<p>Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)</p>	#
<p>Echantillon biologiques d'origine humaine</p> <p>Eau de dialyse</p>	<p>Recherche, identification ("screening") et/ou détermination de la concentration d'éléments inorganiques et/ou métaux et métalloïdes et/ou médicaments (éléments inorganiques, cisplatine, lithium, ...)</p>	<p>Méthode de type qualitatif et/ou quantitatif</p> <p>Déprotéinisation, minéralisation, acidification, alcalinisation, dilution</p> <p>Spectrométrie d'émission en plasma induit (ICP) couplée à la spectrophotométrie (ICP-OES) (*) et/ou à la spectrométrie de masse (ICP-MS) (*)</p>	<p>Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)</p>	#

Accréditation Non Valable

LIEUX DE TRAVAIL - BIOLOGIE MEDICALE / Phases pré- et postanalytiques :

Prélèvement d'échantillons biologiques, correspondant aux examens réalisés, ou transmis, effectué par le laboratoire, et communication aux patients/cliniciens de résultats interprétés en :

- Radiotoxicologie (RADIOTOX)

Accréditation Non Valide

LIEUX DE TRAVAIL - BIOLOGIE MEDICALE / DOSIMETRIE DES TRAVAILLEURS / Radiotoxicologie				
Nature de l'échantillon biologique	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Remarques (Limitations, paramètres critiques, ...)
Échantillons biologiques d'origine humaine	Mesure de la radioactivité bêta	Méthode de type quantitatif Mesure directe sans traitement préalable de l'échantillon - scintillation liquide - scintillation solide - chambre d'ionisation	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	#
Échantillons biologiques d'origine humaine	Mesure de la radioactivité alpha	Méthode de type quantitatif Mesure directe sans traitement préalable de l'échantillon - scintillation liquide - scintillation solide - semi-conducteur - chambre d'ionisation	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	#
Échantillons biologiques d'origine humaine	Mesure de la radioactivité alpha	Méthode de type quantitatif Mesure indirecte avec traitement préalable de l'échantillon - scintillation liquide - scintillation solide - semi-conducteur - chambre d'ionisation	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	#
Échantillons biologiques d'origine humaine	Mesure pondérale des émetteurs alpha	Méthode de type quantitatif Spectrométrie de masse avec traitement préalable de l'échantillon	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	#

Dans le cadre de l'application de l'Arrêté du 21 juin 2013 relatif aux conditions de délivrance du certificat et de l'agrément pour les organismes en charge de la surveillance individuelle de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants.

LIEUX DE TRAVAIL - BIOLOGIE MEDICALE / VALEURS LIMITES BIOLOGIQUES / Pharmacologie - Toxicologie				
Nature de l'échantillon biologique	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Remarques (Limitations, paramètres critiques, ...)
Sang total	Détermination de la concentration du plomb	Prétraitement du spécimen (dilution, déprotéinisation, ...) Spectrométrie d'émission en plasma induit couplée à la spectrométrie de masse (ICP-MS)	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	#

Dans le cadre de l'application de l'Arrêté du 15 décembre 2009 relatif aux contrôles du respect des valeurs limites biologiques fixées à l'article R. 4412-152 du code du travail pour les travailleurs exposés au plomb et à ses composés et aux conditions d'accréditation des laboratoires chargés des analyses.

Accréditation Non Valable

Portée flexible étendue (B) : Le laboratoire peut adopter et/ou adapter toute méthode reconnue (fournisseur, bibliographie ou normalisée), voire développer ses propres méthodes, selon le(s) même principe(s) de méthode, dans la limite des possibilités définies dans la portée d'accréditation.

La liste exhaustive en vigueur des examens/analyses couverts par l'accréditation est disponible auprès du laboratoire.

accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte en référence dans le document SH INF 50 disponible sur www.cofrac.fr.

Le Responsable d'Accréditation,
The Accreditation Manager,

Emilie GAUTHIER

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique – rév. 4.